

**Abattage à
Estavayer-le-Lac
et Zürich**



LINUS SILVESTRI SA

9450 Lüchingen, **Tel. 071 757 11 00** – Fax 071 757 11 01, courriel: kundendienst@lsaq.ch

Votre partenaire dans la commercialisation de bétail et initialisation du label

Trouvez une documentation du programme **Bœuf de Pâturage Bio** sur notre site web
<http://www.lsaq.ch>

1. Conditions principales d'une exploitation et de la qualité de la viande

- Production selon Bio Suisse Bourgeon et directives de **Linus Silvestri SA**
- Que des génisses et bœufs (pas des taureaux non-castré)
- Des croisements industriels recommandés des races pères suivantes : Limousin, Aubrac, Simmental pure, race brune pure, Angus, (pas des Belges bleus)
- D'origine des vaches allaitantes : 50 % d'une race à engraissement, **pas nécessaire de registration dans un herd-book**

2. Conditions de détention sur l'exploitation, cat. A3, A4, A6, A7, A8

- Pendant la période des dernières 5 mois jusqu'à l'abattage : les bœufs/génisses se trouvent constamment sur une exploitation Bio ou sur un alpage conformément à l'ordonnance de l'estivage
- Pâturage pendant 8 heures/jour (exceptions selon des conditions météorologiques difficiles, alpage recommandé)
- Pendant l'hiver : accès permanent à une courette et conditions selon SST

3. Conditions concernant l'affouragement pendant l'engraissement:

Au premier plan fourrage de base (grossier), pendant la période estivale le pâturage couvre 50 % de la matière sèche totale, le fourrage complémentaire (si nécessaire) en qualité Bio, pas de soja, production de lait et viande à base de pâturage selon label Bœuf de Pâturage Bio-Silvestri

4. Commercialisation et opportunités sur le marché

- Relation commerciale à longue terme
- Commercialisation via **Linus Silvestri SA**, Lüchingen SG
- Achat et vente des remontes Bio et veaux par **Linus Silvestri SA**
- Age des bœufs Bio Pâturage : max. 27 mois ou 840 jours, qualité minimale - T2
- Des suppléments pour des animaux taxé H : 0.60 fr, taxé C 0.80 fr / kg poids vif
- Poids morts environ 300 kg (min. 200 kg, max. 320 kg)
- Prix de vente selon publication hebdomadaire dans la presse agricole
- Services uniques disposé de **Linus Silvestri SA** : comparaison des résultats de vos animaux avec ceux d'autres exploitations en ce qui concerne, âge, accroissement, CH-tax, et disposition immédiate (le même jour) des résultats de l'abattage dans votre accès électronique personnel (protégé par mot de passe)

5. Contrôles du Bœuf de Pâturage Bio de Silvestri

- Lors des contrôles régulières du côté Bio et des contrôles non-annoncés
- Vérification de la diversité de Bio Suisse

Bitte wenden

Le programme Bœuf de Pâturage Bio – une opportunité pour vous

1. Exploitation d'élevage

1.1. Vaches laitières Bio

Les vaches ne plus destinées à l'élevage sur l'exploitation sont à inséminer préférablement avec des taureaux de la race Limousin. Engraissez ces remotes jusqu'à un poids vif de 180 à 300 kg, ou finissez les jusqu'à 550 kg poids vif (voir point 2.2). Castration des veaux mâles selon les directives officiels (sans douleur). Les animaux d'origine des vaches laitières doivent atteindre une classification minimale T3 (selon CH-Tax) et ne pas dépasser 27 mois.

1.2. Les vaches mères Bio

Faites des remotes d'engraissement pour notre programme **Bœuf de Pâturage Bio – Silvestri SA**. Les avantages : les remotes ne dépendent pas d'une classification de finition, et, c'est valable aussi pour les exploitations en transmission Bio. Demandez notre règlement de commercialisation pour les remotes de Silvestri SA.

2. Exploitation d'engraissement (sous contrat Bœuf de Pâturage Bio – Silvestri SA)

2.1. Bœuf de Pâturage Bio–Silvestri – la voie normale (classic)

En tant que producteur **de Bœuf de Pâturage Bio**, vous achetez des remotes de **LINUS SILVESTRI SA**, ou des producteurs voisins, et vous finissez les remotes.

2.2. Bœuf de Pâturage Bio–Silvestri – la voie via vaches mères ou vaches laitières

En tant que producteur de Bœufs de Pâturage Bio ou éleveur des vaches laitières, vous finissez vos broutards (d'origine de vos vaches mères ou des croisements industriels) destinés pour le label **Bœuf de Pâturage Bio-Silvestri** (une boucle bouclée). **L'avantage : les vaches laitières existantes sont à votre disposition en tant que vaches mères, pas nécessaire la registration des vaches mères dans un herd-book.**

2.3. Bœuf de Pâturage Bio d'origine des vaches nourrices

En tant qu'éleveur des vaches allaitantes/nourrices, vous élevez vos remotes et finissez-les vous-même. Laissez les veaux aux vaches nourrices jusqu'à 3 mois, ou élevez avec du lait avec le biberon. LINUS SILVESTRI SA dispose constamment des veaux.

2.4. Intermediation des animaux portantes des races à engraissement, des veaux Bio, et des remotes d'engraissement Bio par LINUS SILVESTRI SA

Nous commercialisons tous vos **animaux Bio** (vaches, génisses, bœufs, bœuf pour viande-saucisse, vaux à engrais, porcs à engrais, truies, et porcelets).

Nous sommes volontiers à votre service pour tout conseil.

N'hésitez pas à nous contacter.

Tel. : 071 757 11 00 (on parle français)

Le programme Bœuf de Pâturage Bio – une opportunité pour vous